

Réunion « échanges sur la voie pro » Lundi 09 janvier 2023

Délégation CGT : Catherine Prinz, Yannick Biliec

Administration : directeurs de cabinet : M Clément-Ziza (Dir Cab Minisrte déléguée); M Huart (Dir

Cab Ministre EN).

OS présentes : FSU, UNSA, SGEN-CFDT, CGT, SNALC

Pas d'invitation de sud éducation par le MEN..

M Huart Dir-Cab Men:

Ministère de l'Education et Ministre délégué travaille de façon étroite, et leur cabinet aussi, les 2 ministre portent beaucoup d'intérêt à la voie pro. Un bilan de la TVP durant la précédente réunion, ce bilan amène à vouloir résolument poursuivre la transformation de la voie pro. Donner plus de chance aux élèves de réussir dans le sup', de s'insérer.

Jeudi réunion de rentrée des recteurs, des DASEN.. il sera indiqué à l'ensemble des cadres le souhait des 2 ministres **d'une stabilité des moyens dédié à la voie pro pour la rentrée 2023**. Cela n'empêche pas des évolutions de cartes dans les établissements, mais il y aura une stabilité des moyens au niveau académique.

M Clément-Ziza (Dir Cab Grandjean):

Primeur de cette annonce aux OS, « volonté de donner plus de moyens aux plus fragiles » et de « ne pas ignorer les problèmes ».

Calendrier: Les groupes de travail ont pris du retard, ils se termineront le 15 janvier.

27 janvier une séance « collective collégiale et ouverte », y compris aux syndicats qui n'ont pas pu se rendre aux différents GT pour diverses raisons. 1 séance de restitution pour vérifier que la restitution correspond bien au discours tenus dans les GT.

1 temps de bilan de la TVP à prévoir.

Début février (à voir selon les vacs)

Au terme de la restitution des groupes de travail, des temps d'échanges bilatéraux avec chaque OS.

Pour voir les positionnement par rapport aux différents leviers issus des GT

Gratification financière des stages :

« Tous les arbitrages ne sont pas rendus », mais doit rentrer en vigueur à la rentrée 2023. Gratification dans tous les lycées ou uniquement dans les expérimentateurs : pas de réponse.

Découverte métier en collège, effective dès septembre 2023.

Des expérimentations, déjà en cours, environ 643 collèges expérimentent

SNALC : ne pas s'appuyer sur des expérimentations qui ont moins d'une année scolaire d'existence.

Expérimentation découverte métier, quel cadrage (les 3 prépa métier avaient un cadrage) ? Heures prises sur les marges ?

Quels sont les lycées expérimentateurs ?

Malgré plusieurs demandes : pas de listes.

Expérimentation « Avenir Pro » : Normandie, Aquitaine, grand Est : intervention des services publics de l'emploi dans les LP.

Expérimentation sur les PFMP:

Clément-Zizza : « Je n'ai pas noté qu'un GT avait fait une proposition d'augmentation des PFMP. »

Dans certaines disciplines, dans certaines conditions, dans une 3eme année de CAP, expérimentation d'une période supplémentaire pour améliorer l'insertion pro. Tous les arbitrages ne sont pas rendus, mais plutôt des évolutions réglementaires, et loi de

finance (gratification).

SGEN-CFDT : dans le GT 2 : on ne parle plus de « professeurs associés », mais de « formateurs associés ».

Bilan : plusieurs OS ont signalé que, sans moyens supplémentaires, la stabilisation des moyens auraient un impact négatif sur les LGT et les collèges. Les OS ont signalés les précédents négatifs des « expérimentations » (Bac Pro 3 ans), l'absence de bilan sincère de la TVP. SGEN-CFDT a constaté que sur le « dialogue social » le comité de suivi de la TVP n'avait jamais permis d'ajustement !

On peut noter un ralentissement du calendrier, énormément de questions (durée des PFMP, gratification...) restent sans réponses, renvoyées sur les GT ou les arbitrages.